

Motion (proposée à l'assemblée générale du 27 mars 2021)

Cette motion a pour objectif principal de rétablir la confiance dans l'organisation fédérale régionale et de poser ensemble de nouvelles bases susceptibles d'assurer la cohésion et la participation efficace en son sein. La conduite du changement, actuellement mis en œuvre dans le cadre d'une démarche DLA, nécessite de prendre des mesures adaptées à la volonté de **refondation par co-construction d'un projet partagé**, commun à l'ensemble de ses membres. Ces mesures impliquent des décisions rapides et conséquentes. C'est pourquoi :

Les UD de la Vienne et de la Charente demandent :

- 1) Un vote de défiance vis-à-vis du Conseil d'administration et la démission de l'ensemble de ses membres,
- 2) La nomination d'une équipe provisoire de bénévoles et de salariés ayant pour mission d'assurer la gestion des affaires courantes pendant l'intérim, d'animer et de mener à terme les chantiers en cours (DLA, groupe de travail, statuts et cotisations) et de convoquer les 2 prochaines assemblées générales décisionnaires et électives : assemblée générale extraordinaire et assemblée générale ordinaire 2020.
- 3) Le renouvellement complet des statuts à proposer au vote d'une AG extraordinaire précédant l'AG 2020,
- 4) Le vote à l'AG 2020 d'une instance de gouvernance conforme aux statuts

Le renouvellement des instances de gouvernance est un **préalable** pour réinventer le projet régional et organiser les conditions pour le co-construire.